



MiPNES - Mission de la pédagogie et du numérique pour l'enseignement supérieur

Appel à manifestation d'intérêt 2017

Transformation pédagogique et numérique

1. Présentation générale

Le ministère chargé de l'enseignement supérieur lance la deuxième édition de l'appel à manifestation d'intérêt « transformation pédagogique et numérique » afin de susciter et favoriser l'évolution des dispositifs, des pratiques et la dynamique de transformation de l'enseignement supérieur.

Cet AMI, qui s'adresse aux opérateurs de l'enseignement supérieur chargés de mission de service public, doit contribuer, dans la suite du rapport « Soutenir la transformation pédagogique dans l'enseignement supérieur » (Bertrand, 2014), à l'opérationnalisation de plusieurs propositions issues du rapport de la StraNES, des travaux du Comité d'orientation du numérique pour l'enseignement supérieur (CODORNUM) et du Conseil National du Numérique (CNNum), pour relever les défis de l'enseignement supérieur énoncés dans le PIA3. Cet AMI vise à contribuer activement au développement de la qualité de l'enseignement comme facteur clé de la qualité de l'amélioration de l'enseignement supérieur telle que définie dans le rapport de la commission européenne « Améliorer et moderniser l'enseignement » (COM2016 941 final).

Par cette action, la DGESIP-MiPNES souhaite contribuer à l'amélioration continue des pratiques d'enseignement et d'apprentissage dans un contexte de massification à l'ère numérique, et à accélérer le développement de projets porteurs d'une vision systémique de la transformation pédagogique et numérique.

L'AMI_2017 se décline en quatre thématiques principales :

- **Thématique 1 : Construire les conditions de la réussite des apprenants dans l'enseignement supérieur**
- **Thématique 2 : Concevoir, développer un écosystème de soutien et d'accompagnement des équipes à la transformation des pratiques pédagogiques et numériques**
- **Thématique 3 : Flexibiliser l'offre et les pratiques de formation en réponse à la diversité des attentes et des besoins des apprenants**
- **Thématique 4 : Accompagner les étudiants dans leur dynamique d'engagement et de persévérance**

Les projets proposés pourront aborder ces thématiques selon différents angles : professionnalisation et accompagnement des enseignants, transformation des pratiques et des contextes d'enseignement et d'apprentissage, développement d'infrastructures et/ou de services numériques, production de ressources et de dispositifs d'accompagnement pour en susciter les usages. L'AMI_2017 pourra soutenir des projets de conception de services et/ou de ressources numériques dès lors qu'ils s'inscriront dans un projet de développement de pratiques concrètes décrites et précisées au-delà de déclarations d'intention. Les projets portant sur l'accompagnement des enseignants devront explicitement répondre aux enjeux des thématiques, tout comme les projets portant sur la conception de services numériques ou de ressources éducatives.

Tout projet devra obligatoirement se référer de manière explicite aux axes développés dans le rapport de la StraNES « Pour une société apprenante » (septembre 2015) et/ou dans les travaux du CNNum (« Université numérique : du temps des explorateurs à celui de la transformation » (mai 2016) ; guide d'action à l'adresse : <http://www.sup-numerique.gouv.fr/cid110919/transformation-numerique-de-l-esr.-amplifier-la-dynamique.html> et choisir « consulter le référentiel de transformation numérique de l'E.S.R. »).

Les projets seront sélectionnés selon les critères suivants :

- un calendrier de réalisation n'excédant pas 24 mois ;
- une approche explicitement définie, articulée avec la stratégie politique globale décrite dans le contrat de site et/ou le contrat d'établissement actuel ou en cours d'élaboration en fonction des vagues (axe pédagogique, axe numérique, axe documentaire, axe ressources humaines... de la stratégie générale de l'établissement) ;
- les aspects structurants du numérique dans le projet ;
- la valeur ajoutée en termes d'impact sur la qualité de la formation, sur les pratiques pédagogiques et sur la réussite des étudiants ;
- l'articulation du projet, selon les situations, avec les éventuelles autres actions et réalisations du site en lien avec des projets antérieurs et/ou en cours (exemple : AMI_2016, AMI_FTLV, DUNE, Disrupt Campus, IDEFI, IDEFI-N, I-site, Idex, etc.) ;
- les objectifs et modalités de collaboration entre acteurs ou équipes d'acteurs au niveau de l'établissement, au niveau du site, dans le cadre de réseaux thématiques ;
- l'articulation avec des activités de recherche portées par une ou plusieurs équipes pour étayer la démarche, pour définir et organiser le recueil et l'analyse de données qualitatives et/ou quantitatives, pour exploiter les résultats produits par l'initiative ;
- le potentiel de transférabilité de l'initiative (au-delà du périmètre initial) en différenciant explicitement ce qui est transformé par ce projet de ce qui est transformant ;
- la nature et la qualité des livrables pour les différents publics visés par le projet : publications scientifiques, support de communication, modalités de diffusion envisagées ;
- la démarche qualité mise en œuvre (délai de mise en œuvre, pertinence des ressources, de la soutenabilité pédagogique, organisationnelle et financière du projet dans une perspective de déploiement) ;
- l'explicitation, le cas échéant, des modalités d'évaluation par les apprenants.

2. Attendus spécifiques pour chaque thématique

- **Thématique 1 : Construire les conditions de la réussite des apprenants dans l'enseignement supérieur**

Les enjeux de cette thématique sont de :

- préparer les futurs bacheliers et primo-entrants à l'entrée dans l'enseignement supérieur notamment par la mobilisation de dispositifs et ressources numériques d'aide au positionnement, à la préparation aux études supérieures ;
- développer l'accompagnement au choix de parcours en fonction des besoins et des souhaits, notamment par des solutions numériques (algorithmes pour aider à construire une trajectoire professionnelle, applications, etc.) ;
- développer un système d'information pédagogique et les services numériques associés en appui à la réussite des apprenants.

- **Thématique 2 : Concevoir, développer un écosystème de soutien et d'accompagnement des équipes à la transformation des pratiques pédagogiques et numériques**

Les enjeux de cette thématique sont de :

- accélérer le développement de dispositifs d'accompagnement et de formation des équipes pédagogiques ;
- initier une dynamique d'analyse réflexive des pratiques, inspirée du *Scholarship of Teaching and Learning* dans une perspective d'objectivation et de dissémination ;
- développer une démarche collective de capitalisation et d'essaimage des meilleures pratiques.

- **Thématique 3 : Flexibiliser l'offre et les pratiques de formation en réponse à la diversité des attentes et des besoins des apprenants**

Les enjeux de cette thématique sont de :

- repenser l'organisation de l'offre de formation, les programmes, pour les inscrire dans une démarche centrée sur la prise en compte qualitative de la diversité des attentes et des besoins des apprenants ;
- rendre plus flexible l'offre de formation pour favoriser la singularisation et la sécurisation des parcours de formation tant dans le rythme que dans les objectifs, les contenus, les modalités en mobilisant notamment les ressources pédagogiques numériques existantes;
- développer l'hybridation entre des activités d'apprentissage réalisées à distance et sur le campus, dans un contexte de massification et dans une dynamique de responsabilisation de l'apprentissage.

- **Thématique 4 : Accompagner les étudiants dans leur dynamique d'engagement et de persévérance**

Les enjeux de cette thématique sont de :

- prendre en compte les singularités académiques, sociales et économiques des étudiants dans un contexte de massification de l'enseignement supérieur ;
- développer des dispositifs d'aide à la réussite des apprenants fondés sur l'analyse de leurs traces numériques collectées à partir de leurs pratiques de l'Environnement Numérique de Travail (ENT) ;
- renforcer le développement de savoirs comportementaux, d'attitudes, de compétences personnelles, humaines et relationnelles (*soft skills*).

3. Constitution du dossier et calendrier

Pour candidater, votre dossier doit être saisi dans le formulaire suivant :

<http://outils.pedagosup.fr/enquetes/index.php/399443/lang-fr>

Il doit présenter une brève auto-évaluation (AFOM¹) explicitant d'une part, les acquis de(s) l'établissement(s) dans le champ de la transformation pédagogique, leurs limites et leurs marges de progrès, et d'autre part, la capacité de(s) l'établissement(s) à proposer un modèle pédagogique à même d'entraîner un changement pérenne, soutenu par un modèle économique pertinent.

Le montant total de l'AMI 2017 s'élève à 1,5 M€, sous réserve des crédits inscrits en loi de finances, pour le financement d'une vingtaine de projets. Chaque projet retenu sera co-financé au maximum pour moitié du budget total par le ministère avec un plafond de 70 000 euros. Il devra faire apparaître explicitement l'origine et le statut des co-financements. Ce montage a pour but d'inciter les équipes à s'engager dans un périmètre d'actions pérennes, à la fois significatif et restreint, et d'insuffler une dynamique d'innovation réaliste, en cohérence avec les contraintes financières des établissements.

L'AMI_2017 ne financera pas des projets en continuité directe avec les projets soutenus au titre de l'AMI_2016.

Les candidats dont les projets comprendront un volet portant sur l'approche programme et/ou l'approche compétences, ou encore sur les espaces innovants, pour être éligibles, devront se rapprocher des animateurs des réseaux nationaux correspondants (réseau RÉNAPS'up², réseau Learning Labs).

Les initiatives soutenues devront se concrétiser par des livrables opérationnels contribuant à la diffusion des résultats et des processus mis en œuvre, notamment *via* le portail sup-numerique.gouv.fr.

¹ AFOM : Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces

² Coordonnées des animateurs des réseaux : RÉNAPS'up, anne.demeester@univ-amu.fr ; Réseau des Learning Labs, Jean Pouly, jean.pouly@univ-st-etienne.fr

L'attention sera plus particulièrement portée sur les effets de synergie et de mutualisation produits par ces initiatives au sein des sites et des établissements, ainsi que sur leur transférabilité à d'autres contextes. Les porteurs des actions financées dans le cadre de cet appel seront sollicités en contrepartie pour constituer une communauté d'acteurs appelée à développer une expertise capitalisée aux niveaux local et national.

Une équipe de la DGEISIP, sous la responsabilité de la MiPNES, assurera le suivi des projets et l'animation des groupes de porteurs d'initiatives. Elle veillera tout particulièrement à la transférabilité des expériences et à la constitution d'un corpus partagé de pratiques et de savoirs communs propices à la transformation pédagogique et à la transition numérique.

Les dossiers de candidature doivent être saisis dans le formulaire : <http://outils.pedagosup.fr/enquetes/index.php/399443/lang-fr> en respectant le calendrier suivant :

Étapes	Dates limites
• Lancement AMI 2017	13-02-2017
• Envoi du projet initial par les candidats	07-04-2017, 16h00 (heure de Paris)
• Communication des résultats de pré-sélection des projets par le jury (composés d'experts de la DGEISIP)	10-05-2017
• Accompagnement (demandes de précisions et/ou d'amélioration) des projets pré-sélectionnés	du 10-05-2017 au 16-06-2017
• Envoi par les candidats des projets révisés en fonction des commentaires produits par le jury sur les projets initiaux pré-sélectionnés	16-06-2017 16h00 (heure de Paris)
• Communication des résultats de la sélection finale des projets par le jury	10-07-2017
• Notification aux établissements	A partir du 10 juillet 2017

Pour tout complément d'information : ami.mipnes@enseignementsup.gouv.fr

4. Contacts

Thématique 1 :

Franck Estay (<mailto:franck.estay@enseignementsup.gouv.fr>), expert DGEISIP-MIPNES

Thématique 2 :

Patricia Arnault (patricia.arnault@enseignementsup.gouv.fr), experte DGEISIP-MIPNES

Thématique 3 :

Pierre Beust (pierre.beust@enseignementsup.gouv.fr), expert DGEISIP-MIPNES

Thématique 4 :

Didier Paquelin (didier.paquelin@enseignementsup.gouv.fr), expert DGEISIP-MIPNES